


## SOMMAIRE

Informations.....	page 1
Déviation de la RN 67 de Bologne à Chaumont.....	page 4
Au Conseil Municipal.....	page 5
Travaux 2001.....	page 7
Arrêtés municipaux.....	page 8
Une page d’histoire.....	page 9
Les Associations condoises	
◆ Amicale des Aînés de Condes.....	page 10
◆ Gymnastique.....	page 10
◆ US CONDES TENNIS.....	page 11
◆ US CONDES FOOT.....	page 12
Une jeune Gymnaste.....	page 13
Informations Mairie.....	page 14

## INFORMATIONS


- On ne saurait débiter ce bulletin d'information sur la vie condoise sans une pensée pour tous ceux qui sont décédés en cette année 2001, certains parmi les plus anciens condois. Ainsi nous ont quittés Mme Yvonne PIOT (29 septembre), son frère Marcel PIOT (13 avril), Mme Ingrid HEINEMANN (22 mai) et le 04 septembre Mme Geneviève SOMMER qui était la doyenne du village.
- Heureusement quatre naissances ont apporté une note de gaieté. Ces bébés du 3<sup>ème</sup> millénaire sont, dans l'ordre de naissance, Silvio CLEMENT (03 février), Charles MILESI (04 mars), Julien LESEUR (29 avril) et Elisa DEVARENNES (27 mai).
- La municipalité adresse également ses souhaits de bienvenue à Mr et Mme MATHIS occupant l'ancienne maison Nolson, superbement rénovée, à Mme PARIS et ses enfants, rue de la Montagne, ainsi qu'à Mr et Mme MILLE et leurs enfants à l'ancienne cure.
- Nous avons enregistré avec regrets la fermeture de l'hôtel restaurant La Chaumière. Malgré une occupation temporaire par l'entreprise CALIN, nous ne pouvons qu'être pessimistes quant à l'avenir de ce joli bâtiment.
- Le samedi 27 janvier dernier a enregistré la venue de Vincent BARDIN et de son atelier Jazz à la salle des fêtes. Ce fut l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants et de réunir plus de 120 condois autour d'une collation conviviale. 
- Les Aînés du village étaient réunis quinze jours plus tôt, pour le traditionnel repas offert par la municipalité. La seule fausse note de ce début d'année fut le relatif échec du réveillon de la Saint Sylvestre, organisé par nos amis de l'US Condes. Les efforts déployés par le président Jacky ESPRIT et toute son équipe n'ont vraiment pas été récompensés. Ils en ont tiré la leçon et n'organiseront pas de réveillon pour la Saint Sylvestre 2001. Notre salle des fêtes restera vraisemblablement silencieuse pour la dernière nuit de l'année.
- Au chapitre des festivités, signalons que l'association Condes Loisirs est désormais l'organisatrice des animations communales : bals du 13 juillet et de la Saint Vallier le 4<sup>ème</sup> week-end d'octobre. Cette prise en main par Condes Loisirs est beaucoup plus conforme à la réglementation.
- L'euro arrive. La mairie a organisé deux réunions de sensibilisation à la future monnaie européenne.
- Le Taxibus du Pays Chaumontais est très sollicité sur la ligne A : Chaumont, Condes, Brethenay, Riaucourt. Une augmentation de la fréquentation de 37 % avait déjà été observée entre 1999 et 2000. Ça monte encore en 2001, avec le nouveau mode de réservation.

- Nous avons eu à déplorer le comportement regrettable d'un jeune chaumontais, invité à un anniversaire à la salle des jeunes. En mal d'occupation en fin de soirée, il a arpenté la rue des Crêts en décochant force coups de pied dans les voitures et les portails.  
Nous exigerons désormais que les parents soient très vigilants tout au long des fêtes organisées par leurs enfants mineurs, à la salle communale. Et à tous points de vue : propreté des lieux, consommation d'alcool et vitesse des véhicules.
- La municipalité rappelle, encore et toujours, que la vitesse des véhicules est limitée à 40 km/h dans le village. Cela peut paraître lent à notre époque où l'on court sans cesse, mais c'est la condition pour respecter tous ceux qui se déplacent dans la rue. Précisons que la tombée de la nuit n'exonère pas de cette limitation. Bien au contraire, l'obscurité doit inciter à lever le pied. En public, tout le monde admet le bien fondé de la limitation de vitesse, alors Condois, de grâce, appliquez-la tous.
- Pour d'évidentes raisons esthétiques, les deux vilains conteneurs à verre et papier ont été déplacés sur l'ancienne RN 67, à côté de La Chaumière.
- L'éclairage public fonctionne désormais dès 6H30 du matin. En soirée, il a été prolongé jusqu'à 23H.
- Le tri sélectif connaît un beau succès. Chaque vendredi pair, les sacs rebondis abondent sur le trottoir. Avec l'apport des végétaux sur notre dépôt communal, du verre et des papiers dans les conteneurs, ce geste permet le recyclage de tonnes d'ordures qui, sans ce tri, partiraient se faire incinérer à l'usine de la Dame Huguenotte, au tarif de 500 F la tonne.  
Au niveau du SICTOM Centre, ce sont 2864 tonnes qui ont ainsi été « retirées » des poubelles par rapport à 2000. Notre geste a donc une incidence heureuse sur notre porte-monnaie.  
A titre d'information, la commune de Brethenay est dotée d'un bac à huile de vidange, matière très polluante qu'il ne faut en aucun cas disperser dans l'environnement.  
Le SICTOM Centre a commandé récemment 800 000 sacs de tri, en plastique, au prix unitaire de 32 centimes (0.05 €). Les rouleaux de sacs sont à votre disposition à la mairie.



- Le désormais traditionnel nettoyage de printemps se poursuit chaque année à Condes, alors qu'il semble s'être essouffé partout ailleurs. Bien sûr, ce n'était pas la foule en ce 23 juin, mais plusieurs tas de ferrailles abandonnés ont été enlevés.
- Notre ensemble salle des fêtes – équipements sportifs semble très prisé par les camps itinérants du Pays Chaumontais, Francas...  
Cette année encore, les soirées étapes à vélo ou en canoë (!) à Condes ont été unanimement appréciées par enfants et moniteurs. Il faut dire que le beau temps était de la partie.
- Dans cet ordre d'idée, le Maire a proposé à l'Office de Tourisme de Chaumont d'organiser à Condes un départ de l'Aventure Verte 2002 (découverte de la Haute-Marne en véhicule 4x4).

Nous aurons du mal à égaler la prestation 2001 de nos amis Treixois, mais nous ferons de notre mieux.

- Si la fête patronale manquait de manèges, les gens du voyage ont largement occupé la place communale au mois d'avril. Au lieu de quelques caravanes promises, nous nous sommes retrouvés avec un village annexe pendant 16 jours. Entrée en matière difficile pour la toute nouvelle municipalité qui a pu vérifier que le stationnement des gens du voyage était un des soucis majeurs pour les élus.  
Néanmoins, nous avons joué la carte du respect et n'avons pas eu à le regretter. Même s'ils ont un peu prolongé leur séjour (eux aussi ont beaucoup apprécié le site !), ils ont réglé leur consommation d'eau, leur stationnement et laissé un site d'une impeccable propreté. Ceci dit, cette expérience n'est pas à renouveler et le conseil municipal a décidé d'interdire désormais tout stationnement de caravane sur cette place, dédiée uniquement aux sports et à la salle des fêtes. Un arrêté municipal a été pris dans ce sens.
- Madame HEINEMANN, décédée au mois de mai, a été enterrée, suivant son souhait, sous une dalle de la chapelle du château. Procédure très exceptionnelle qui a nécessité une enquête hydrogéologique, positive, l'accord du Maire ainsi qu'un arrêté préfectoral.
- L'hiver dernier, les 18 affouagistes ont façonné leur bois de chauffage dans notre parcelle sur Lavaux, dévastée par la tempête. 240 stères ont été enregistrés. Nous avons vendu à Mr BETTINI les dernières grumes disponibles, sur Lavaux et au Bonnevaux. Les prix ne sont pas mirobolants mais il faut reconnaître que les volumes de bois étaient très faibles et les conditions d'exploitation particulièrement difficiles.  
Par contre, nous avons très bien vendu nos chablis au bois Perron, route du Puits des Mèzes (54 000 F).  
Reste à négocier un petit lot de grumes à la Garguesse, territoire de Darmannes.  
Pour cet hiver, les affouagistes continueront à exploiter les houppiers dans nos diverses parcelles.
- Dans la soirée du 9 janvier, de nombreux condois avaient répondu présent à l'appel de la Société d'astronomie de Chaumont, pour observer une éclipse de lune, sur le plateau de Treix. Malheureusement de nombreux nuages se sont invités, gâchant ce qui aurait pû être une belle soirée scientifique.
- Quelques amateurs de fruits sont en train de planter des arbres, subventionnés par la Région Champagne-Ardenne dans le cadre du plan de reconstitution des vergers, après tempête. Encore quelques années de patience avant de toucher les « fruits » de leur labeur. 
- La cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 a réuni de nombreux condois qui ont témoigné de leur volonté de se souvenir.  
S'il est vrai que les hommes meurent deux fois, la première le jour de leur décès, la seconde fois lorsque plus personne ne parle d'eux, ayons garde de toujours préserver le souvenir.

## ***DEVIATION DE LA RN 67 de BOLOGNE à CHAUMONT***

S'il est un sujet qui mobilise tous les habitants de Condes, c'est bien celui de cette future déviation. Chacun l'attend avec plus ou moins d'intensité selon son lieu de résidence, mais sa réalisation, ressemblant parfois à l'arlésienne, soulagera tout le monde. Ce point technique répondra aux interrogations de tous.

## *AU CONSEIL MUNICIPAL...*

L'année 2001 a été une année électorale. Le 11 mars, 6 nouveaux conseillers municipaux sont venus rejoindre 5 anciens conseillers réélus.

La passation de pouvoir s'est faite dans la plus parfaite harmonie et de nombreux dossiers de l'ancienne équipe ont été menés à bien.

Le 26 janvier, Mr Robert DORE a reçu des mains du Député-Maire Jean-Claude DANIEL la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale pour ses nombreuses années de service municipal. Cette distinction a été prolongée par la nomination au grade de Maire Honoraire.

Le 5 mars, le conseil municipal à l'unanimité a accepté de vendre à M. GUY une bande de 167 m<sup>2</sup> du chemin rural dit de Condes à Treix, adjacent à sa propriété. 120 m<sup>2</sup> ont été vendus à 100 F/m<sup>2</sup>, les 47 m<sup>2</sup> restants étant cédés gratuitement compte tenu des travaux de sécurisation très onéreux engagés par M. GUY, sur cette parcelle.

Une autre affaire foncière initiée de longue date a vu sa conclusion cette année. M. Alain BOURGEOT de Brethenay et la commune de Condes, ont procédé à un échange de terrains sans soulte, Monsieur BOURGEOT cédant 4 hectares de bois derrière La Chaumière contre 650 m de la rive droite du Bonnevaux, amont et aval de sa propriété (soit 70 ares).

Les marcheurs participant au pique-nique du 24 mai ont pu découvrir la nouvelle parcelle communale, traversée par un petit chemin très bucolique.

Au niveau budgétaire, si l'ancienne équipe a voté à l'unanimité le compte administratif 2000, elle a fait confiance à la nouvelle équipe pour établir le budget primitif 2001. Le budget principal s'équilibre à 1 473 181 F en section de fonctionnement et 415 867 F en investissement, et respectivement 21 980 F et 201 000 F pour le service assainissement.

Chacun peut bien sûr consulter les documents justificatifs en mairie ou en demander copie, celle-ci n'étant pas faite systématiquement aux habitants car le budget est établi sur 24 feuillets.

Les nouvelles commissions communales, dont on peut trouver la liste sur notre petit vademecum, se sont réunies activement depuis le mois de mars et le compte-rendu de leurs travaux transparaît tout au long de ce bulletin.

De manière identique, il serait trop long d'exposer ici le compte-rendu des multiples réunions des huit syndicats intercommunaux. Les décisions les plus importantes, concernant la vie de nos administrés, se retrouvent dans ces pages.

Le conseil municipal a donné son accord à l'organisation d'une rave-party, (pardon, d'un concert techno !) sur l'ancien terrain de foot aux Lavières. Aucun incident n'a été à déplorer et le nettoyage du terrain fut à peu près correct...

Les conseillers ont émis un avis favorable à l'aménagement et réduction du temps de travail du personnel communal, à savoir Mesdames Nadège TOUTAIN et Martine CAMPION effectuant désormais respectivement 9 heures et 5 heures par semaine.

De 50 à 100 automobilistes « égarés » sur la RN 67, viennent faire demi-tour à Condes, chaque jour, dans des conditions parfois dangereuses. Le conseil municipal a signifié très fermement aux Services de la DDE sa volonté de voir cesser cet état de fait.

La DDE a compris notre message et va installer des signalisations plus efficaces dans la côte de Buxereuilles, dans un premier temps.

Enfin, « LE » dossier de l'année fut sans conteste celui du projet d'assainissement des eaux usées.

Une enquête menée en 1991 sur les effluents de notre commune concluait à l'utilité d'un traitement des eaux usées, de type lagunage.

Le projet a été lancé en 1999, de mettre en place ce lagunage dans un endroit à définir. Les services de la DDE ont été sollicités pour la maîtrise d'œuvre et ont beaucoup travaillé pour coucher ce projet sur le papier.

Mais l'étude avançant, les conseillers ont vu surgir de multiples obstacles : impossibilité de gagner la lagune en gravitaire, remontée possible de la nappe phréatique et poussée sous la lagune, présence d'une ligne électrique enfouie, débranchement obligatoire des fosses septiques, et surtout mise à l'écart de près d'un tiers des habitations, actuellement non raccordables.

A tout ceci s'ajoutant un coût TTC de plus de trois millions de francs pour les travaux, avant subventions. Ce qui laisserait largement plus d'un million de francs à la charge des seuls contribuables communaux raccordés au réseau, créant ainsi un prix global eau/assainissement dans un rapport de 1 à 3 entre les maisons raccordées et non raccordables.

Pour allumer des tensions dans un village, rien de mieux !

Malgré des dizaines d'heures de réunions, de consultations de services compétents, d'enquêtes auprès d'autres élus, le conseil municipal se sent impuissant à trouver la solution adaptée au village de Condes. C'est à dire le bon compromis pour traiter les effluents convenablement, en impliquant le maximum d'habitants, malgré la morphologie désastreuse du terrain, tout en ne sombrant pas dans un gouffre financier.

Notre volonté de réfléchir davantage à ce compromis a été signifiée mi novembre 2001 à nos partenaires techniques et financiers.

La pollution générée actuellement n'est de toute façon pas conséquente, sachant que les 3 exutoires rejettent les effluents de 170 personnes environ.

Une mise en conformité de toutes les fosses septiques va néanmoins être opérée lors de l'année 2002, afin de réduire au maximum la nocivité des rejets. Reste à chacun à se comporter en éco-citoyen devant ses rejets.

Dans le domaine immobilier, signalons que trois certificats d'urbanisme positifs ont été délivrés, autorisant l'urbanisation de terrains de la succession Piot, en particulier la grande parcelle de prairie au centre du village.

## **TRAVAUX 2001**

Ont été réalisés par **des entreprises** :

- ✓ Ouverture et nivellement de plusieurs kilomètres de chemins forestiers, au Bonnevaux et sur Lavaux. Toutes les parcelles sont ainsi accessibles même en voiture légère, pour la plus grande joie des affouagistes.
- ✓ Pose d'un enrobé à chaud sur la place devant la salle des fêtes. Chantier perturbé par la mise à jour d'une gigantesque citerne devant la salle des jeunes. Deux semi-remorques de cailloux furent nécessaires pour combler les 30 m3, créant ainsi un puits perdu idéal pour les eaux pluviales.
- ✓ Le goudronnage prévu du parking de la salle des fêtes et de la rue des Iris a été reporté au début 2002, à cause des longues intempéries de septembre. La réparation a toutefois été effectuée sur les deux sites.
- ✓ Le 19 janvier 2001, balayage des rues par la société Martel. A ne plus recommencer vu les dégâts engendrés au revêtement par l'aspiration.
- ✓ Curage, nettoyage de tout le réseau d'assainissement du lotissement des Pommerots. Plusieurs m3 de gravillons ont été aspirés par le camion de l'entreprise SANEST.
- ✓ Débroussaillage d'une parcelle forestière au Bonnevaux.
- ✓ Changement du vieux compteur électrique de la salle des fêtes et pose d'un compteur Tempo, contribuant ainsi à la sécurité de tous.
- ✓ Multiples études, relevés et sondages relatifs au projet de lagunage.



**Les élus et les nombreux bénévoles** de la commune ont effectué une liste impressionnante de travaux générant des économies substantielles pour le plus grand profit du budget communal :

- ✓ Entretien des espaces verts (tonte des gazons, taille des arbres et des haies, balayage des feuilles mortes...)
- ✓ Fleurissement de la mairie, de diverses plates-bandes et bacs.
- ✓ Pose d'enrobé à froid dans les nids de poule, tout au long de l'année.
- ✓ Réalisation d'un petit parking bord de Marne, ruelle de la Rivière (terrassment, pose de bordures, de 0.40 et nivellement).
- ✓ Mise en peinture d'un nouveau passage piétons devant l'école ainsi que du monument aux morts.



- ✓ Multiples travaux à l'école primaire (rampe d'alimentation, déplacement cloisons, pose tableau, étanchéité, électricité...)
- ✓ Multiples travaux de mise aux normes de la salle des fêtes, suite au passage de la Commission de Sécurité. (portes coupe-feu, grooms, cloisons, électricité, signalisation sécurité ...) Le bâtiment satisfait (enfin... !) à des conditions draconiennes.
- ✓ Nettoyage gouttières église.
- ✓ Remise en conformité des branchements des guirlandes de Noël.
- ✓ Entretien régulier de la tondeuse, de la débroussailleuse et de la faucheuse.

La liste pourrait s'arrêter là si on omettait les incessantes réparations sur les bâtiments communaux, allant du débouchage de WC aux incidents électriques.

Interventions effectuées avec diligence et ingéniosité par notre équipe, emmenée par l'infatigable Marcel.

Situation peu banale dans notre village que cette réalisation de travaux par les bénévoles élus ou non, en l'absence de tout personnel communal.

La venue prochaine de la brigade verte du Pays Chaumontais devrait soulager les bénévoles de quelques tâches.



### ***ARRÊTES MUNICIPALES 2001***

- ☞ Délégation aux Adjointes : 17 mars 2001
- ☞ Désignation au conseil d'administration du CCAS de madame Michèle COULAMA et messieurs Guy BOULLIER et Jean BOUET : 21 mars 2001
- ☞ Autorisation pour la salle des fêtes de poursuivre ses activités : 21 juin 2001
- ☞ Stationnement caravanes interdit sur le parking de la salle des fêtes : 20 septembre 2001
- ☞ Accès à la rue des Goulottes autorisé à tous véhicules : 12 octobre 2001
- ☞ Sens interdit rue des Champs Noisettes : 12 octobre 2001

## *UNE PAGE D'HISTOIRE*

Le 27 mai, de nombreux villageois ont découvert la propriété du château, à l'invitation de Mr HEINEMANN. Chacun est bien sûr tombé sous le charme de ce site, où poésie et histoire se mêlent.

L'inventaire des anciens sites industriels, édité en 2001, permet de repreciser une des activités de cette propriété au 19<sup>ème</sup> siècle.

Deux établissements industriels y sont recensés par le BRGM au lieu-dit « les Fontaines de Condes », nom du cours d'eau qui traverse la propriété et plus précisément à sa confluence avec la Marne, en partie dans la propriété actuelle de Roger DEVARENNE.

L'un était destiné au broyage et traitement des minerais, l'autre était une fonderie (un haut fourneau).

La date du début d'activité est le 03 avril 1822, le haut fourneau s'étant éteint définitivement en 1870/ Messieurs De MONTANGON et DUVAL De FRAVILLE étaient les exploitants.

La localisation, idéale d'ailleurs, d'un haut fourneau sur ce site avait été motivée par une ordonnance royale du 21 mars 1819, imposant le déplacement du haut fourneau, de Marault à Condes, probablement en raison de la plus grande puissance hydraulique du site de Condes.

En 1822, sur ordonnance du roi Louis XVIII, fut créé un patouillet, destiné au lavage du minerai extrait en grande partie à la base de la grande côte oxfordienne, derrière les villages de Laharmand, Marault, Sarcicourt...

Le charbon de bois produit dans les forêts voisines servait de combustible, l'activité générant de nombreuses poussières, limailles ainsi que du sable de fonderie et de la « crasse », résidu formant jusqu'en 1970 une véritable colline à l'entrée du pont.

Un patouillet était un atelier où l'on opérait le débouillage du minerai. La machine qui séparait la terre du minerai de fer s'appelait « patouille ». Les premiers patouillots apparurent en 1808 en Haute-Marne.

## *LES ASSOCIATIONS CONDOISES ...*

### *AMICALE DES AINES DE CONDES*

Avec ses onze ans d'existence, l'Amicale des Aînés de Condes poursuit ses activités. Notre club est un mode de vie qui satisfait en priorité le besoin de rencontre, créer des liens d'amitié entre les personnes âgées, participer activement à la vie de la commune.

De nouveaux adhérents seraient les bienvenus.

#### Activités :

- ❑ Trois fois par an, Thés dansants, avec toujours une bonne ambiance.
- ❑ Les rendez-vous du mardi et vendredi, pour les jeux, salle de la mairie.
- ❑ Le repas champêtre a eu lieu cette année le 18 août avec bien sûr le concours de boules.
- ❑ Début septembre, un voyage en Aveyron, très apprécié.
- ❑ Le Repas offert par la commune aux plus de 60 ans aura lieu le 12 janvier 2002.

### *GYMNASTIQUE*

Condes Gymnastique Volontaire poursuit son activité dynamique de gymnastique d'entretien pour la saison 2001/2002 et compte cette année 20 licenciées, dont 10 seulement sont condoises, ce qui est à déplorer.

En effet, sans les licenciées chaumontaises et des villages voisins, Condes GV ne pourrait probablement pas survivre.

C'est pourquoi, les membres du bureau invitent chacune et chacun à venir participer tous les mardis de 18h30 à 19h30 à la salle communale, afin que vive notre village au travers de toutes ses activités communales !

Contacts : La Présidente : Chantal PICHERY 03.25.32.22.85.  
La Trésorière : Michèle COULAMA 03.25.32.22.00.

### *U.S. CONDES TENNIS*

#### Constitution du bureau :

Présidente : Michèle GAYMAY  
Trésorier : Alain FORCHANTRE

Secrétaire : Sylvie ANTOINE

Dirigeants : Michel ANTOINE, Raphaël FORCHANTRE, Jean-Claude MACQUET, Jean-Marie DUCOS, Claude GAYMAY, Romaric MEYER.

Toute personne intéressée pour faire partie de l'équipe dirigeante au sein du bureau, sera la bienvenue.

#### Cotisations :

Les cotisations pour 2001/2002 sont à régler dès maintenant auprès de Michèle GAYMAY ou Alain FORCHANTRE, le dimanche matin de 10h à 12h.

Les tarifs restent inchangés : adultes 200 F ou 30.49 €

jeunes (jusqu'à 18 ans) : 180 F ou 27.44 €.

Les licences ne seront pas reconduites si la cotisation n'est pas réglée.

Il est absolument nécessaire pour participer à l'école de tennis, de payer sa cotisation afin d'obtenir sa licence FFT, licence accompagnée d'un certificat médical, ceci pour des raisons de sécurité ;

Si un adhérent reçoit un invité, celui-ci devra régler la somme de 10 F ou 1.52 € au club.

Cette année, US CONDES TENNIS dénombre 35 adhérents, dont 7 personnes d'autres clubs, qui ont pris une cotisation à Condes, pour utiliser les courts.

#### Bilan des actions :

- ✓ Un loto le 11 février 2001.
- ✓ Des animations diverses : tournoi, championnat, accueil d'équipes extérieures.
- ✓ Un tournoi interne qui s'est déroulé les 6 et 7 octobre :
  - \* gagnant Homme : Yann MEYER
  - \* gagnant femme : Sylvie ANTOINE.

#### Bilan sportif :

Deux équipes hommes ont été engagées au critérium de printemps :

L'équipe 1 se classe deuxième avec 16 points et monte en départementale 2.

L'équipe 2 se classe sixième avec 7 points.

Deux équipes sont engagées pour le critérium d'hiver. Les deux capitaines Yann MEYER et Michel ANTOINE enverront les convocations.

L'entraînement adultes a lieu de 10h à 11h le dimanche.

L'entraînement des jeunes a lieu de 11h à 12h le dimanche (sauf pendant les vacances scolaires) et est assuré en alternance par Raphaël GAYMAY, Jean-Claude MACQUET, Claude GAYMAY, Romaric MEYER.

La salle du CED est utilisée le vendredi soir de 20h à 22h par les équipes engagées dans les différents championnats.

#### Entretien des courts :

- ✓ Un deuxième filet séparateur de court a été posé.
- ✓ L'entretien du grillage et des abords a été réalisé.

#### Projets 2001-2002

- ✓ Engagement d'équipes pour le critérium de printemps. Il faut nous contacter dès maintenant pour confirmer votre participation à cette compétition.
- ✓ L'école de Tennis compte actuellement 14 jeunes. Un passeport de la FFT leur sera donné et ils passeront différents tests de compétence pour valider leur passeport. En fonction des résultats obtenus, deux groupes seront constitués.
- ✓ Pour l'entretien des courts, il est prévu un démoussage au printemps et l'achat de piquets intermédiaires pour soutenir les filets de séparation.
- ✓ Engagement d'équipes de jeunes.
- ✓ Projet d'une journée à Roland Garros.

### ***US CONDES FOOT***

L'année 2001 aura été une des plus mauvaises, beaucoup trop de joueurs ayant du quitter la région pour raisons professionnelles. Après une année 2000 de toute beauté, cela fait mal.

- L'équipe I termine dernière de son groupe et redescend d'une division, malgré une nouvelle fois le challenge du Fair-Play.
- L'équipe II termine 6<sup>ème</sup> de son groupe de 2<sup>ème</sup> division ; une pas trop mauvaise saison.

Pour la rentrée de septembre, une équipe débutants est engagées (8) sous la houlette de Thierry CHEVALLIER et Eric FORGERON. Cette année, seulement 3 poussins dont 2 filles et 3 benjamins ; ces 6 joueurs jouent à l'ASPTT Chaumont en entente avec l'US CONDES.

Au total cela fait 40 séniors pour 2 équipes avec de nombreux blessés en ce début de saison.

13 jeunes et une douzaine de dirigeants et dirigeantes qui se dépensent sans compter pour que le club perdure à Condes.

Sur le plan des festivités :

- après le 31 décembre 2000 (très moyen en nombre),
- la vente des calendriers,
- la choucroute du mois de mars où 150 personnes avaient répondu présent,
- le tournoi du mois de juin où 10 équipes se sont disputées le challenge, remporté par une équipe de la gendarmerie de Chaumont, renforcée par des membres de la Police (qui ose dire que la gendarmerie et la police ne s'accordent pas ?),
- au mois de septembre, ce fut au tour du Tennis Ballon, en semi nocturne, avec une participation moyenne des joueurs.
- Le 11 novembre ce fut au tour du loto, où plus de 200 personnes se sont disputées les 15 lots dans une bonne ambiance.

Cette année, il n'y aura pas de réveillon de la Saint-Sylvestre. Cette soirée n'intéresse plus les condois et condoises. Elle sera remplacée par une soirée cabaret à la salle des fêtes de Bologne le samedi 16 février 2002, animée par le Blues Cabaret 2000 de Jonchery-Laharmand-Sarcicourt.

Au printemps, le club a été obligé d'investir dans une micro-tondeuse, l'entreprise qui effectuait cette tonte ne pouvant plus assurer ce service.

Cet automne des survêtements et des coupe-vent ont été achetés par les joueurs et les dirigeants à des prix assez bas, grâce aux sponsors « SACAM PEUGEOT » et « PROMOROUTE VOYAGES ». Un équipement complet a été offert au club par Daniel JOLLIVET « Le Marigny » à Chaumont. Il ne faut pas oublier les autres sponsors « l'entreprise Devarenes, Claude Reiniche, Fil-Fil, Mme Catherine Prud'HOMOZ » ; ces généreux donateurs sont condois. Les chaumontais que sont « Le Marigny » avenue de la République, TVS, centre commercial du Moulin Neuf, Promoroute-Voyages qui déplace les équipes en bus, gratuitement pour les longs déplacements, garage Merlin Penné à Brethenay, traiteur Bouquin à Jonchery, Boulangerie Ségard à Villiers le Sec.

Il faut remercier aussi la municipalité de Condes qui aide beaucoup le club ;

Une année difficile sur le plan sportif, sur le plan financier le budget ne sera pas trop mauvais. Il faut remercier surtout les dirigeants et dirigeantes qui galèrent toute l'année pour le club, mais attention, pensons dès à présent qu'il faudra remplacer quelques personnes qui se fatiguent. Toutes nouvelles personnes intéressées par la vie associative seront donc les bienvenues.

Espérons que l'année 2002 sera meilleure.

Bonne Année 2002 à tous et encore de beaux jours à l'US CONDES FOOTBALL...

### ***UNE JEUNE GYMNASTE***

Justine DORE pratique la gymnastique depuis l'âge de 6 ans et est actuellement licenciée au club « la Chaumontaise ». Elle est la seule gymnaste Champ Ardennaise classée sur les listes de haut niveau au ministère de la Jeunesse et des Sports.

En 2000, Justine participa aux Coupes Nationales à Marseille, puis à deux autres compétitions nationales en 2001 qui se déroulèrent l'une à Mulhouse, l'autre à Cholet.

Après ces différentes compétitions, Justine se classe parmi les 50 meilleures gymnastes françaises, dans une fédération, la FFG, qui ne compte pas moins de 115000 licenciés !

Le Maire : Joël CLEMENT

Les Adjoints : Marcel BLANGUERIN  
Jean-Luc GARNIER  
Francis MAUPIED

Le Conseil : René CAMPION  
Christian DORE  
Joël GOUJET  
Annie JEANNIN  
Daniel MARANGE  
Christine RIDDE

Secrétaire de Mairie : Mme Dominique ROMANO

Agent d'Entretien : Mme Martine CAMPION

**PERMANENCES DE LA MAIRIE**

**Lundi**

de 18H00 à 19h00

(Présence du Maire et des Adjoint

**Mercredi - Jeudi**

de 17H00 à 19H00

(Présence de la Secrétaire et des Elus)

**Monsieur le Maire, les Adjoint, la Secrétaire se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**

Correspondant du Journal de La Haute-Marne : Sylvain RENAUD - Brethenay  
Pour la réservation de la salle des fêtes, s'adresser à la Mairie (permanence).

**Nos Elus :**

Député de notre circonscription : Luc CHATEL

Sénateurs : Bruno SIDO  
Charles GUENE

Conseiller Général : Gérard GROSLAMBERT